

Ideés, idoles et traditions

Vous avez dit enfer ?

« Et ils se sont dit chacun à son compagnon est-ce qu'il n'était pas notre cœur en train de brûler au-dedans de nous lorsqu'il nous parlait sur la route et lorsqu'il nous a ouvert [le trésor] des écritures. »
(Luc 24.32 trad. C. Tresmontant)

Combien de disciples, des "faisants route avec Iéshoua" n'ont-ils pas sentis leurs cœurs brûler au-dedans d'eux, sans pour autant parvenir à vivre une communion personnelle, un cœur à cœur, une intimité avec le Maître, dans une connaissance personnelle ?

Deux compagnons, visages tristes, espoir déçu, se rendant ensemble à Emmaüs s'entretenaient de l'actualité de Jérusalem. Il était question d'un certain Iéshoua de Nazareth considéré comme homme-prophète puissant en action et en la parole, ayant suscité une grande espérance en Israël, mais venant de terminer sa vie lamentablement, semblait-t-il, sur une croix. Ils avaient bien quelque peu entendu parler de résurrection, mais...

Anonymement, le ressuscité les ayant rejoints, faisait route avec eux, mais leurs yeux étaient encore empêchés de le reconnaître. L'inconnu leur adressa cette parole : « *O hommes sans intelligence et d'un cœur lent à croire tout ce que les prophètes ont dit !* »

Dans Apocalypse 2 § 3 nous lisons à plusieurs reprises : « Que celui qui a des oreilles, écoute ce que l'Esprit dit aux Églises. » Avons-nous des oreilles qui entendent et des yeux qui voient ? Si ce n'est pas le cas, s'il y a un voile, quelles peuvent en être les causes ?

Que cette étude puisse nous aider à voir plus clair et entendre mieux.



Dessin : Monique Gaillac

Photos personnelles et Internet

Elles sont décapitées les idoles, mais elles tiennent encore bon, elles font de la résistance !

Photos : sources diverses, principalement Internet

Idees Idoles

& Traditions



Bernard J. Groff

VOLUME 2
ANNEXES

Vous avez dit enfer ?

ANNEXE 1

Avant-propos

Suite à la diffusion de la première rédaction du volume 2 de 'Idoles, Pratiques et Faux dieux' titré 'Vous avez dit enfer?', il me fut demandé de présenter le sujet dans une cellule de maison. Je n'ai pas de suite donnée de réponse d'acceptation ou non, restant incertain d'accepter de le faire connaissant bien l'auditoire. Le dimanche matin suivant, quatre mots 'montent' d'une façon précise et intense à ma pensée : 'La loi du Talion'. C'est sur cette base que l'exposé fut présenté, et a donné naissance à cette annexe. Je suis conscient que le sujet ne sera jamais épuisé, comme tout sujet biblique, d'autant plus que les Ecritures forment un tout en interconnexions permanentes et inépuisables.

Un danger de base concernant l'interprétation des textes bibliques, est de vouloir leur faire dire ce qu'ils ne disent pas, afin de vouloir les faire concorder avec des doctrines et conceptions considérées comme établies et immuables, mais dont l'enracinement est plus ancré dans la mythologie, des cultures et philosophies étrangères que dans l'Ecriture ; ce qui est particulièrement difficile à admettre par de nombreux Chrétiens évangéliques. Il est difficile de sortir de ses aises intellectuelles, jusqu'à même admettre l'emploi des noms réels de notre Père éternel et de notre Sauveur, et même de la plus merveilleuse expression de bénédiction : 'Shalom'. Attention à l'antisémitisme qui peut couvrir en nous, qui peut nous voiler l'ensemble de la révélation eschatologique biblique, alors que nous pouvons être certains que les textes scellés par le prophète Daniel, sont aujourd'hui descellés. Ouvrons



notre cœur et notre esprit, nos sentiments et notre intelligence, à l'Esprit du Seigneur qui veut nous enseigner et conduire dans la volonté de notre Papa céleste et de notre Sauveur-Seigneur.

« Les premiers signes de la loi du talion sont trouvés dans le Code d'Hammourabi, en 1730 avant Jésus Christ, dans le royaume de Babylone. Cette loi permet ainsi d'éviter que les personnes ne se fassent justice elles-mêmes et introduit un début d'ordre dans la société en ce qui concerne le traitement des crimes. Le Code d'Hammourabi se présente sous la forme d'une liste de plus de deux cents jurisprudences et nombre d'entre elles sont empreintes de cette juste réciprocité du crime et de la peine. Comme dans les jurisprudences 229, 230 et 231 où si le constructeur d'une maison voit cette dernière tuer lors d'un effondrement respectivement, le propriétaire, le fils ou l'esclave du propriétaire, c'est le constructeur qui doit être condamné à mort dans le premier cas, le fils du constructeur dans le second et dans le dernier cas, le prix de l'esclave doit être versé au propriétaire.

On retrouve la référence à Œil pour œil, dent pour dent dans deux jurisprudences du Code d'Hammourabi, les 196 et 200.

Il se peut que la loi du talion entende lutter contre une escalade de la violence individuelle en limitant celle-ci au niveau de la violence subie. La notion contemporaine de légitime défense procède du même esprit en exigeant que toute riposte soit proportionnée à l'attaque. » http://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_du_Talion

Soyons des Chrétiens responsables, lisons la Parole avec la révélation et sous la conduite de l'Esprit, et non de nos traditions, et de trop nombreuses interprétations humaines, puisées dans des cultures étrangères, jusqu'à puiser dans les mythologies.

Une saine attitude biblique :

" Ne méprisez pas les prophéties.

Mais examinez toutes choses ; retenez ce qui est bon " (1The.5.20-21)

Introduction

« *Beaucoup lisent la Bible, peu l'étudient* » à dit Moody.

Faut-il opposer connaissance et vie pratique ?

Si on votait, voterais-je pour la connaissance ou pour la vie pratique ?

Je vote pour les 2, ils sont indissociables et interdépendants !

Nous ne devrions pas non plus voter pour l'intelligence et la réflexion contre les sentiments et les émotions, ni l'inverse.

Nous entendons souvent parler des 30 cm séparant le cerveau du cœur, toujours dans le sens de la descente, n'en faisons pas un sujet d'accusation, voir de mépris, de rejet..., surtout si les exaucements à nos propres prières prononcées à voix élevée restent sujet à caution...

« *C'est tout de même une chose extraordinaire que Dieu ait parlé distinctement aux hommes que cette parole ait été consignée pour tous les temps dans un document écrit ! Cette parole, ce n'est pas assez de la parcourir des yeux et des lèvres, il faut s'y attacher, il faut y séjourner, il faut s'en imprégner...* »
(Paul Claudel).

Les Chrétiens sont trop souvent superficiels dans la connaissance de la Parole, et aussi dans la pratique. Humilions-nous ! Echangeons, mais ne nous combattons pas.

Il est dangereux de faire des doctrines avec nos conceptions propres ; quelque soit notre volonté d'affirmer nos convictions, et de se convaincre soi-même de leur justesse, nous pouvons nous éloigner gravement de vérités bibliques. Imposer son point de vue, sa compréhension des textes comme vérité suprême, ultime, absolue et incontestable, sans argumentation, déclarant ceux qui ne sont pas de même avis d'apostates, peut se retourner tôt ou tard contre nous-mêmes. Ce qui est vrai, n'est pas obligatoirement ce que nous ressentons et concevons, quelque en soit la source d'acquisition et nos références humaines, mais ce que dit l'Écriture ; et plus précisément dans les textes originaux, qui sont, pour ne pas simplifier, en eux-mêmes sujet à débats. Mal interpréter, contester une parole, une interprétation, un geste, sans argumentation, sans preuve ni argument (sérieux et honnête il va de soi), est de la malhonnêteté intellectuelle, du 'simplicisme' et non de la simplicité, et péché ; c'est ouvrir la porte aux mensonges du diable. Trop de rumeurs infondées, non démontrées circulent, nous serons jugés selon nos paroles, et même, nos paroles nous jugeront. Nous pouvons en dire autant des écrits.

Nous pouvons nous tromper nous-mêmes en pensant que Dieu pense obligatoirement comme nous, et que c'est soi-même et les tenants de mes propres convictions qui sont les seuls inspirés de l'Esprit. Nous pouvons encore avoir besoin de conversions.

Histoire connue, mais explicite :

« *Un professeur proposait à ses élèves une expérience. Il avait sur son bureau un saladier en verre transparent et des pierres assez grosses de la taille d'un poing.*

'Combien de pierres pensez-vous que je vais pouvoir mettre dans le saladier ?' Les réponses fusent. Le professeur met un certain nombre de pierres jusqu'à le remplir et pose la question : 'Pensez-vous que le saladier est plein ?' Les élèves répondent par l'affirmative.

Alors le professeur sort de derrière son bureau un sac de gravier qu'il verse dans le saladier tout en le secouant. Lorsqu'il est plein, il demande s'il est possible de rajouter encore quelque chose. Les réponses sont mitigées. Il sort un sac de sable qu'il verse en secouant à nouveau, puis pose la même question et tous les étudiants disent non. Mais il y a une bouteille d'eau et verse jusqu'à ras le bord.

'Quelle leçon faut-il tirer de cette démonstration' ?

Plusieurs réponses ont été proposées sans pour autant trouver la solution.

Alors le professeur leur dit :

'Pensez-vous que j'aurais pu mettre les pierres si j'avais mis le gravier et le sable en premier ?' 'Non', lui répondirent-ils. 'Il faut donc faire de même dans nos vies, mettez les choses importantes en premier, sans quoi vous ne pourrez que vivre ce qui est secondaire.'

Il doit y avoir des priorités dans nos vies, ne les ratons pas ! »

Mais osons encore une autre interprétation :

Commençons par recevoir des connaissances 'brutes', bien que précieuses, de la Parole ; et ne craignons pas de les affiner, de les préciser, occasionnellement de les corriger si besoin est.

Il ne suffit pas d'envoyer des affirmations à la volée, ce qui est trop facile, encore faut-il les étayer, les démontrer sérieusement.

Attention aux enseignants et aux formateurs de ne pas façonner les 'nouveaux convertis' à leurs propres images, les attacher aux conceptions personnelles, mais à l'image du Seigneur et à la Parole de Vérité, restant prudents et humbles concernant les interprétations. Ceci n'exclut pas d'affirmer (d'afficher) ses propres convictions, mais attention lorsqu'on veut les imposer.

Des connaissances de l'au-delà ne peuvent venir que par révélations. La science est incapable d'en parler, elle ne peut que reconnaître une existence invisible à laquelle il lui est impossible d'accéder. *« Nous ne sommes pas armés pour comprendre l'autre monde. Nous ne savons donc que ce que nous connaissons ici-bas pour deviner l'au-delà. C'est pourquoi tout est forcément symbole et image (voir interprétations). »* (Claude Ducourroy, prêtre, Migros Magasine 44/2010)

« Il n'y a plus rien à écrire, tout est dans l'Écriture, il reste à dévoiler. »

Une condition pour entrer dans la révélation : 'Être en léshoua' ! C'est une vérité, mais elle aurait besoin d'être définie ; tout un sujet en lui-même !

Nous avons en Jérémie 26 un texte riche d'enseignements concernant diverses dispositions, attitudes et comportements possible :

Nos vérités (inculquées) ne sont pas toujours la Vérité.

*" 16 **Les chefs et tout le peuple** dirent aux sacrificateurs et aux prophètes : **Cet homme ne mérite point la mort ; car c'est au nom de l'Éternel, notre Dieu, qu'il nous a parlé.** 17 Et quelques-uns des anciens du pays se levèrent, et dirent à toute l'assemblée du peuple : 18 Michée, de Moréseth, prophétisait du temps d'Ézéchiass, roi de Juda, et il disait à tout le peuple de Juda : Ainsi parle l'Éternel des armées : Sion sera labourée comme un champ, Jérusalem deviendra un monceau de pierres, et la montagne de la maison une haute forêt. 19 Ézéchiass, roi de Juda, et tout Juda l'ont-ils fait mourir ? Ézéchiass ne craignit-il pas l'Éternel ? N'implora-t-il pas l'Éternel ? Alors l'Éternel se repentit du mal qu'il avait prononcé contre eux. Et nous, nous chargerions notre âme d'un si grand crime ! 20 Il y eut aussi un homme qui prophétisait au nom de l'Éternel, Urie, fils de Schemaeja, de Kirjath Jearim. Il prophétisa contre cette ville et contre ce pays entièrement les mêmes choses que Jérémie. 21 Le roi Jojakim, tous ses vaillants hommes, et tous ses chefs, entendirent ses paroles, et le roi chercha à le faire mourir. Urie, qui en fut informé, eut peur, prit la fuite, et alla en Égypte. 22 Le roi Jojakim envoya des gens en Égypte, Elnathan, fils d'Acbor, et des gens avec lui en Égypte. 23 Ils firent sortir d'Égypte Urie et l'amenèrent au roi Jojakim, qui le fit mourir par l'épée et jeta son cadavre sur les sépulcres des enfants du peuple. 24 Cependant la main d'Achikam, fils de Schaphan, fut avec Jérémie, et empêcha qu'il ne fût livré au peuple pour être mis à mort. "*

Penchons-nous sur quelques mots et expressions, quelles définitions en donnons-nous :

**LOI ? JUSTICE ? SANCTION ? PEINE ? TORAH ? JUGE ? (et Juge inique ?)
LOI DU TALION ? DROIT ?**

Allégorie de la justice Memphis, Tennessee



« Le **droit** est l'ensemble des règles et normes générales et impersonnelles qui attribuent prérogatives et droits aux personnes, et qui sont susceptibles d'une exécution contrainte institutionnalisée, notamment par l'intervention de la puissance publique, c'est-à-dire de l'État.

Généralités :

- définit que ce qui est permis ou défendu,
- le droit est un phénomène social constant, qui se crée ou se recrée de façon naturelle dès que deux individus sont réunis,
- en première approche, le droit est un ensemble de règles destinées à organiser la vie en société,
- Ces règles sont établies par le pouvoir en place.

Aujourd'hui, la loi (chose édictée) est la source principale du **droit**. Même si elles tendent aujourd'hui à être confondues, les notions de loi et de règle de droit sont distinctes.

La règle de droit est un outil à la disposition du juriste qui lui permet de rendre un travail conforme **en principe à l'idéal de justice**.

- La loi est fondamentalement un commandement. Elle n'est donc pas forcément une règle de droit puisque par définition elle n'est **pas** obligatoirement créée **dans un but d'idéal de justice**.¹

- Selon Patrick Simon, « **la loi est le pire ennemi du droit.** »

Elle peut être édictée 'sur mesure' au bénéfice de certains.

- La création ou l'élaboration de règles, qui ne soient fondées ni sur des considérations morales, ni religieuses, est un phénomène qui se retrouve dans chaque société, considérée développée ou non. Chaque système juridique élabore des règles juridiques, des droits comme des responsabilités, de différentes manières.

- Le sens où il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bien et mal, mais définit que ce qui est permis ou défendu par l'État dans une société donnée. En ce sens, le droit délimite l'autorisation donnée par le souverain d'agir sans crainte d'être poursuivi.

- La plupart des pays ont un système juridique codifié, dit de « droit civil », dont les règles sont modifiées, plus ou moins régulièrement, par les gouvernements.

Un petit nombre de pays continue de fonder leurs règles sur les textes religieux.

¹ Se reporter à notre étude 'Vous avez dit Messianisme' précisant que 'Thora' est improprement traduit par 'loi'.

- En première approche, le droit est un ensemble de règles destinées à organiser la vie en société. Le droit est alors vu sous l'angle de son objet : organiser la vie sociale. Elles sont donc formulées de manière générale et impersonnelle, sans concerner personne en particulier, mais en visant toutes les personnes qui forment le corps social. Cette vision du terme droit est qualifiée de droit objectif. On envisage la règle de droit en elle-même et pour elle-même.

- Le droit objectif est l'ensemble des règles juridiques obligatoires applicables dans un pays. Ces règles sont établies par le pouvoir régulièrement en place dans le pays et sont destinées au maintien de l'ordre et de la sécurité, et par suite à « préserver les intérêts subjectifs légitimes et de réprimer les intérêts subjectifs illégitimes (Huguette Jones, 2002-03) ». On parle alors plus volontiers du Droit.

- Dans le droit français, comme dans beaucoup de droits romano germaniques, on distingue le droit public et le droit privé. Cette distinction est moins présente au sein des systèmes juridiques anglo-saxons également nommés systèmes de common law.

- Dans des pays, pour être effectives, les lois votées doivent être définies par des modalités d'application, et les décrets d'applications devant paraître au Journal Officiel.

- Les doctrines sont des 'droits canonique'.

(Dans les religions, il est formé à partir du mot **canon** qui signifie en grec "règle".

Il s'agit d'une règle disciplinaire interne à une religion (par exemple : le droit canonique de l'Église catholique).¹

- Il désigne un roseau.

- Il désigne un instrument de mesure fait d'un roseau comme la règle du charpentier.

- Philosophiquement, il devient la règle, la mesure, la limite, la norme, le modèle.

- L'infraction peut être définie comme l'acte qui est sanctionné par une peine.

L'infraction est une violation d'une loi de l'État, résultant d'un acte externe de l'homme, positif ou négatif, socialement imputable, ne se justifiant pas par l'accomplissement d'un devoir ou l'exercice d'un droit et qui est frappé d'une peine prévue par la loi. Etymologiquement, le terme d'infraction vient du latin *infractio* qui désigne le fait de briser, de heurter ou d'abattre un obstacle.

L'étude du droit pose des questions récurrentes, quant à l'égalité, la justice, la sûreté. » (Wikipédia)

La Loi, par Jean Feuchère

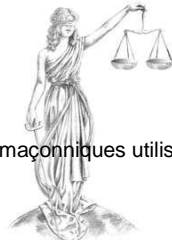


Avant de poursuivre, posons une question :

Pourquoi des représentations de la Loi aux yeux bandés ?



Symboles maçonniques utilisés



Neutre ou aveugle, ou parfois l'un, parfois l'autre ?

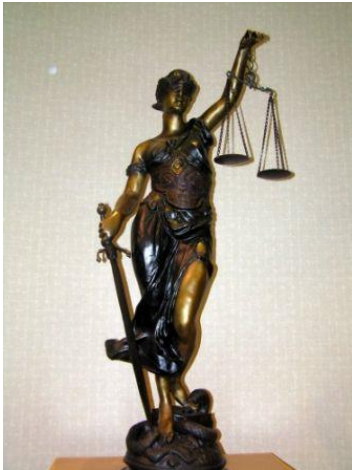
<http://www.bing.com/images/search?q=la+Justice&id=8305ABBB206D04C5CB2408E8218FOCI1F3A8239CD&FORM=IGRE1>



¹ Ce qui peut être hors de toute inspiration divine.



La Loi du Talion



« Talion : châtement, consigne, correction, sanction, punition

La Loi du talion, une des plus anciennes lois existantes, consiste en la juste réciprocité du crime et de la peine. Cette loi est souvent symbolisée par l'expression Œil pour œil, dent pour dent. Elle n'est pas une vengeance.

On retrouve la référence à Œil pour œil, dent pour dent dans deux jurisprudences du Code d'Hammourabi, les 196 et 200 av.J.C..

Un flou d'interprétation subsiste en ce sens qu'il n'est nulle part précisé clairement qu'elle ne représente que le maximum autorisé de la riposte. Certaines interprétations la présentent au contraire comme la riposte adéquate, ce qui peut conduire à des violences et contre-violences n'ayant jamais de fin. Considérée dans ce dernier cas comme barbare, injuste, et de toute façon contraire aux intérêts de l'ordre public, elle est remplacée pour certains crimes par des amendes pécuniaires ou des peines d'emprisonnement, que l'on peut considérer comme les premières peines alternatives.

Elles ne satisfont pas pour autant forcément la victime, et on peut sans doute repenser à la sagesse du pionnier Daniel Boone qui, élu juge par ses concitoyens, prononçait au contraire des peines de réparation, centrées sur la victime et non sur le malfaiteur. Ainsi, celui qui avait blessé un cheval se voyait condamné à tirer la charrue à sa place jusqu'à ce que la bête en soit à nouveau capable. En anglais courant on retrouve le même principe dans le terme retaliation qui exprime bien le même sentiment de riposte et qui partage la même origine.

De nos jours

Le Droit moderne occidental n'applique plus la Loi du talion en matière criminelle. Elle est considérée comme relevant plus de la vengeance privée que de la justice. En principe, les peines prononcées aujourd'hui servent à punir le coupable, mais elles sont doublées d'une volonté de préparer le condamné à sa réinsertion dans la société après une période de réadaptation. Parallèlement, en matière civile, le concept de dommages-intérêts constitue la réparation financière, à laquelle peut prétendre la personne ayant subi un préjudice moral et/ou une atteinte dans son patrimoine (préjudice matériel).

Dans la Torah

La formule « œil pour œil, dent pour dent » revient trois fois dans le Pentateuque :

- Ex.21.23-25 " Mais si malheur arrive, tu paieras vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied, brûlure pour brûlure, blessure pour blessure, meurtrissure pour meurtrissure."

- Lév.24.17-22 " Si un homme frappe à mort un être humain, quel qu'il soit, il sera mis à mort. S'il frappe à mort un animal, il le remplacera — vie pour vie. Si un homme provoque une infirmité chez un compatriote, on lui fera ce qu'il a fait : fracture pour fracture, œil pour œil, dent pour dent ; on provoquera chez lui la même infirmité qu'il a provoquée chez l'autre. Qui frappe un animal doit rembourser ; qui frappe un homme est mis à mort. Vous aurez une seule législation : la même pour l'émigré et pour l'indigène."

- Dt.19.21 "Ton œil sera sans pitié : vie pour vie, œil pour œil, dent pour dent, main pour main, pied pour pied." ¹

A quoi s'ajoute : " Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé."

¹ Remarquons que cette loi est propre à décourager l'emportement et l'envie de frapper.

- *"Mais contrairement aux codes légaux en vigueur à cette époque au Proche-Orient, dont le Code d'Hammourabi, la Torah indique clairement que :*

- Ez.18.20 *" L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra. Le fils ne portera pas l'iniquité de son père, et le père ne portera pas l'iniquité de son fils. La justice du juste sera sur lui, et la méchanceté du méchant sera sur lui. "*

- Dt.24.16 *"Tu ne te vengeras pas, ni ne garderas rancune, mais tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l'Éternel."*

Divers passages de la Bible prônent par ailleurs une morale de dépassement, quand la réconciliation est possible :

- Lév.19.18 *"Tu ne te vengeras point, et tu ne garderas point de rancune contre les enfants de ton peuple. Tu aimeras ton prochain comme toi-même. Je suis l'Éternel."*

- Pr.24.29 *" Ne dis pas : Comme il m'a traité, je le traiterai, je rends à chacun selon ses œuvres."*

Rappelons les 'villes de refuge' pour les meurtriers involontaires, avec l'existence de prescriptions y attachées.

Les Rabbins précisent généralement que les peines sont toujours au maximal de niveau égal au tort, sans pourtant d'obligation de rendu.

L'expression « faites comme je dis, ne faites pas comme je fais » n'est pas biblique, même le Créateur ne se l'attribue pas d'après les versets cités ; Heureusement !

Dans le Talmud

Cette règle indique la nécessité d'une équivalence compensatrice dans le châtement. Le Talmud dans l'ordre Nézikin, traité Baba Kama, fait valoir l'idée que les versets Exode 21.23-25 ; Lévitique 24.17-22 et Deutéronome 19.21 ne sauraient être pris à la lettre étant donné qu'il est impossible de déterminer si, par exemple, les conséquences de la perte d'un œil par une personne équivaudront aux conséquences de la perte d'un œil pour une autre.

Le principe général retenu par la Loi Juive pour tout dommage physique reçu est le paiement de dédommagements pour :

- *Nezek, la valeur de l'incapacité physique permanente mesurée en termes de manque à gagner professionnel ;*

- *Shevet, la perte de revenu pendant la récupération de la blessure subie ;*

- *Tzaar, le prix de la douleur ;*

- *Ripouy, le coût des frais médicaux ;*

- *Boshet, la honte infligée.*

La valeur exacte de ces dédommagements doit être jugée au cas par cas par un tribunal rabbinique.

Le judaïsme rabbinique ne retient ainsi de la loi du talion que l'idée de juste compensation financière, sauf pour les crimes capitaux en vertu du principe que la vie humaine n'a pas de prix et ne peut donc pas être compensée financièrement.

Ge.9.6 " Si quelqu'un verse le sang de l'homme, par l'homme son sang sera versé ; car Dieu a fait l'homme à son image ".

Dans le christianisme biblique

Jésus dans le Nouveau Testament reprend cette attitude et recommande de s'y opposer :

Enseignement du Seigneur :

- Mt.5.38-4 " Vous avez appris qu'il a été dit : 'œil pour œil et dent pour dent'. Et moi, je vous dis de ne pas résister au méchant. Au contraire, si quelqu'un te gifle sur la joue droite, tends-lui aussi l'autre. A qui veut te mener devant le juge pour prendre ta tunique, laisse aussi ton manteau. Si quelqu'un te force à faire mille pas, fais-en deux mille avec lui. A qui te demande, donne ; à qui veut t'emprunter, ne tourne pas le dos."

Et même plus :

- Mt.5.43-48 " Vous avez appris qu'il a été dit : Tu aimeras ton prochain, et tu haïras ton ennemi. Mais moi, je vous dis : Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous maltraitent et qui vous persécutent, **afin que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux** ; car il fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et il fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Si vous aimez ceux qui vous aiment, quelle récompense méritez-vous ? Les publicains aussi n'agissent-ils pas de même ? Et si vous saluez seulement vos frères, que faites-vous d'extraordinaire ? Les païens aussi n'agissent-ils pas de même ? Soyez donc parfaits, comme votre Père céleste est parfait."

- Mt.6.12 " pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés"

-14 " Si vous pardonnez aux hommes leurs offenses, votre Père céleste vous pardonnera aussi ; mais si vous ne pardonnez pas aux hommes, votre Père ne vous pardonnera pas non plus vos offenses."

- 18.35 " C'est ainsi que mon Père céleste vous traitera, si chacun de vous ne pardonne à son frère de tout son cœur."

- Marc 11.25-26 " Et, lorsque vous êtes debout faisant votre prière, si vous avez quelque chose contre quelqu'un, pardonnez, afin que votre Père qui est dans les cieux vous pardonne aussi vos offenses. Mais si vous ne pardonnez pas, votre Père qui est dans les cieux ne vous pardonnera pas non plus vos offenses."

- Luc 23.34 : " Jésus dit : Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font. "

Dans l'islam

Considérons ce qui est écrit, bien que (sans tenir compte de) la réalité pratique...

« Le Coran s'exprime ainsi :

" Ô les croyants ! On vous a prescrit le talion au sujet des tués : homme libre pour homme libre, esclave pour esclave, femme pour femme. Mais celui à qui son frère aura pardonné en quelque façon doit faire face à une requête convenable et doit payer des dommages de bonne grâce. Ceci est un allègement de la part de votre Seigneur et une miséricorde. Donc, quiconque après cela transgresse, aura un châtement douloureux." (Sourate II, verset 178)

" C'est dans le talion que vous aurez la préservation de la vie, ô vous doués d'intelligence, ainsi atteindrez-vous la piété." (Sourate II, verset 179)

" Nous avons fait descendre la Thora dans laquelle il y a guide et lumière. C'est sur sa base que les prophètes qui se sont soumis à Allah, ainsi que les rabbins et les docteurs jugent les affaires des Juifs. Car on leur a confié la garde du Livre d'Allah, et ils en sont les témoins. Ne craignez donc pas les gens, mais craignez-Moi. Et ne vendez pas Mes enseignements à vil prix. Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, les voilà les mécréants."

" Et Nous y avons prescrit pour eux vie pour vie, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent. Les blessures tombent sous la loi du talion. **Après, quiconque y renonce par charité, cela lui vaudra une expiation.** Et ceux qui ne jugent pas d'après ce qu'Allah a fait descendre, ceux-là sont des injustes." (Sourate V, verset 44-45)

"Ame pour âme, œil pour œil, nez pour nez, oreille pour oreille, dent pour dent, le talion pour les blessures" (Sourate V, verset 45) »

CONDAMNATION, PEINE, SANCTION

Une peine est une sanction contre un comportement incriminé, une punition légale appliquée par le pouvoir public sur une personne jugée coupable d'un crime. (Crime de lèse-majesté)

« La sanction attachée à la règle de droit est ce qui distingue cette dernière des autres règles, telles que les règles morales et de politesse. Le droit est également distinct de l'éthique dans le sens où il ne se prononce pas sur la valeur des actes, bien et mal, mais définit que ce qui est permis ou défendu par l'État dans une société donnée. En ce sens, le droit délimite l'autorisation donnée par le souverain d'agir sans crainte d'être poursuivi. »

Des termes suivants, quels sont ceux que l'on trouve dans la bible et dans quels contextes ? : Châtiments, damnation, désolation, peines, punition, salaire, sanctions, supplices, tourments, torture, réparations, répression, corrections, vengeance.

Nous devons considérer que nos éditions en Français de la Bible sont des traductions, et que des mots, comme damnation s'ils sont employés, n'expriment pas l'original.

Quelles leçons tirer de ces réponses ?

Une réflexion proposée à chaque lecteur.

JUGES

Le **juge** est un magistrat qui remplit une fonction de jugement et non d'arbitrage dans une plaidoirie qui est donc chargé de trancher les litiges opposant des parties.

Un **procès** est un litige soumis à une juridiction, laquelle peut être par exemple une cour ou un tribunal. A l'issue du procès, une décision est rendue.

Dans les régimes instables, les procès qui ne respectent pas les droits de l'accusé peuvent prendre la forme d'un tribunal populaire, d'un procès sans témoins, d'une pratique inquisitoriale, d'un décret politique, d'une justice révolutionnaire, d'un tribunal secret, d'aveux sous la torture ou d'un règlement de compte contre un individu ou une classe sociale. » (Wikipédia)

Juges iniques

Luc 18.6 : " Entendez ce que dit le juge inique" ? (1-6)

« **Que penser d'un juge qui prononce des peines disproportionnées ?** » (Les Misérables de Victor Hugo)



Comment harmoniser le principe des peines proportionnées (loi du talion) et l'éternité des peines dans un lieu que l'on dit être l'enfer, terme qui n'a rien de biblique ?

Nous avons entendu une réponse sous la forme : « Celui qui ne croit pas à l'enfer n'a rien compris à l'horreur de la Croix ». Ce à quoi nous pouvons répondre que celui qui a compris l'horreur de la Croix a compris l'immensité de l'Amour du Créateur. Et aussi de l'horreur du péché qui disparaîtra sous toutes ses formes de l'univers entier, n'y trouvant plus de place ; ni pour le pécheur impénitent.

Par ailleurs, la question du temps est un vaste sujet, d'autant plus que le temps ne s'écoule pas de manière autonome et uniforme comme un mécanisme horloger remonté et fonctionnant sans usure à tout jamais, et délaissé sans que quelqu'un y prête attention. Le temps se mesure différemment selon où on est dans le système solaire, dans l'univers ; mais restons dans le vif de notre sujet.

Le taureau de Phalaris



« Phalaris était un tyran d'Agrigente (<http://fr.wikipedia.org/wiki/Agrigente>) en Sicile qui faisait rôtir ses opposants à l'intérieur d'un taureau d'airain, c'est aussi l'un des monstres affronté par Jason en Colchide, sans doute un rhinocéros cuirassé alors présent jusqu'au Caucase. Dante cite le taureau d'airain au Chant XXVII de l'Enfer partie de la Divine Comédie. »([http://fr.wikipedia.org/wiki/Enfer_\(Divine_Com%C3%A9die\)](http://fr.wikipedia.org/wiki/Enfer_(Divine_Com%C3%A9die))) »



La carte de l'Enfer par Sandro Botticelli

« Comme le taureau de Sicile qui mugit pour la première fois, et ce fut justice, les plaintes de celui dont la lime l'avait fabriqué, et transformait la voix du tourmenté en mugissements, de sorte que, quoique d'airain, il semblait ressentir la douleur ; ...» http://fr.wikipedia.org/wiki/Taureau_d'airain

« L'emploi du four à chaux date probablement du règne de Nabuchodonosor condamnant à la fournaise tous ceux qui refusaient d'adorer sa statue. Bien plus machiavélique est le taureau d'airain de Phalaris : les hurlements de douleur des malheureuses victimes se transformaient en mugissements grâce à deux flûtes placées dans le museau de la bête. Les victimes mouraient à petit feu dans le ventre du taureau d'airain s'ouvrant à la façon d'une boîte posée sur quatre pieds. Selon Ovide, Phalaris le tyran en fut sa propre victime ainsi que l'inventeur Priläus qui fut le premier à essayer le taureau, bien qu'il en fût retiré à temps, on le précipita du haut d'une falaise. »



Phalaris Roi très cruel des Agrigentins, parce qu'il prenait plaisir d'avoir plusieurs engins propres à tourmenter les criminels, Pérille s'adressa à lui, lequel espérant quelque grande récompense lui fit un taureau d'airain, auquel le feu mis dessous, les pauvres patients qu'on y enfermait étaient rôtis : Mais par le commandement du Tyran, ce gentil ouvrier porta premier la peine du tourment qu'il voulait faire aux autres endurer. Le peuple aussi ne pouvant plus souffrir la trop inhumaine cruauté de Phalaris, lui courut sus, l'ayant enclos dans ce taureau, après lui avoir premièrement coupé la langue, lui firent tout vif consommer les derniers jours de sa vie. (Maurice de LA PORTE, Les Épithètes, 1571). (<http://www.heresie.com/galerie1.htm>)



Malgré les répétitions, lisons encore Jean-François Jobin qui nous a mis sur la piste de ce sujet¹ : « Le taureau de Phalaris est une statue de bronze creuse, représentant un taureau, pourvue d'une porte, et qui sert d'instrument de supplice. Phalaris, tyran d'Agrigente au VI^{ème} siècle avant Jésus-Christ, y faisait périr ses ennemis dans d'atroces souffrances en les enfermant dans le taureau sous lequel un feu était allumé ; des flûtes ajustées aux naseaux de la statues de telle sorte que les cris des victimes soient plus mélodieux... »

Magnifions cette divine inspiration d'invention pour rendre justice... bien qu'avec une fin !
Et d'autres comme avertissements ! : <http://beaetgilles.com/DOSS/DOSTortures%20et%20supplices.htm>



¹ Dans son ouvrage 'La sagesse ou la vie' (Le christianisme est-il soluble dans la philosophie), AD éditions Au Damassinier, p.206.

TERRIBLE ?!

Et même, avons-nous des mots pour exprimer les sentiments engendrés d'une telle lecture et 'contemplation' d'images représentant des faits réels ?

Et pourtant, de tels supplices sont 'légers', car limités dans le temps. Il existe mieux !!!

A non, excusez l'erreur d'expression, il y a pire comme tyran, inventeur d'un châtiment pour le moins aussi terrible, mais avec une extraordinaire différence, car sans fin... Quel est le nom de l'inventeur ? Je laisse la question ouverte. Par contre, l'invention peut être nommée, elle est appelée 'l'enfer'. Elle n'est pas la 'Loi du Talion' !

Et quand je pense qu'au dire de certains, l'auteur de ces supplices indescriptibles et sans fin serait mon Créateur qui se dit Amour et Saint à l'infini... ? !

Mais, j'ai lu aussi des textes d'une autre teneur, tel Jérémie 32.

L'homme est un loup pour l'homme, un monstre, (Montaigne)



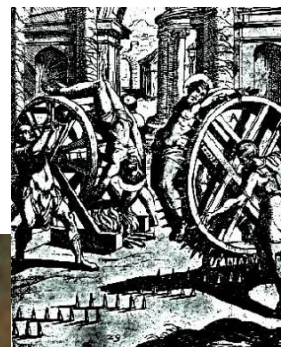
En vertu d'un pacte dont l'origine se perd dans les brumes du passé le démon s'est fait chair avec les hommes, rien ne le distingue du fauve lorsque sa cupidité, sa vengeance ou ses croyances entrent en jeu. C'est ainsi que l'horrible mécanisme dans toute son horreur peut alors commencer, **son émotion dévorante devant alors trouver l'apaisement dans le suprême désir de sanctions**. Les pouvoirs jugent insupportable l'existence d'individus ou de groupements qui échappent à leur entreprise, ils exigent une adhésion entière et apparaissent alors comme des menaces.

Dans ce fleuve de larmes qu'est l'histoire de l'humanité, **chaque peuple** a ajouté sa pierre à l'**édifice commun de**

l'épouvante. Redouté et haï, le **bourreau** allait devenir **l'indispensable** instrument de l'ordre. Une parodie de justice alliée à la toute-puissance de l'Eglise reprirent à leur compte cette inversion profanatoire de la pitié **et c'est par cet amour commun** qu'ils enfantèrent les pires turpitudes autour du pilori et de sa sœur la roue.

Il est bon à noter que la pratique des supplices les plus raffinés sont développés dans les nations les plus évoluées, la France et la Chine se disputent longtemps le premier rang, les peuples ayant démontré une fois de plus qu'ils n'ont comme les métaux de brillant que la surface.

<http://www.heresie.com/>





A

Mort !



En parallèle avec le taureau de Phalaris et en général le sujet ‘tortures et supplices’ citons tout d’abord le sage Rabbin Hillel « *Ne fais pas à autrui ce que tu ne veux pas que l’on te fasse, le reste n’est que commentaires* ». Hillel était au temps de Jésus le Rabbin de la tolérance, de l’indulgence et de la douceur, face à Chammaï, le Rabbin de la rigueur et de l’intolérance. Quel est celui qui parlait le plus comme notre Seigneur Iéshoua ? Iéshoua, l’homme de douleur, de douceurs, annoncées prophétiquement dans le Tanah¹.

Lisons maintenant ce que notre Créateur dit par l’un de ses prophètes en Jérémie 32 : " *35 Ils ont bâti des hauts lieux à Baal dans la vallée de Ben Hinnom, Pour faire passer à Moloc leurs fils et leurs filles : Ce que je ne leur avais point ordonné ; **et il ne m'était point venu à la pensée qu'ils commettraient de telles horreurs** pour faire pécher Juda. 36 Et maintenant, ainsi parle l'Éternel, le Dieu d'Israël, sur cette ville dont vous dites : elle sera livrée entre les mains du roi de Babylone, vaincue par l'épée, par la famine et par la peste : 37 Voici, je les rassemblerai de tous les pays où je les ai chassés, dans ma colère, dans ma fureur, et dans ma grande irritation ; je les ramènerai dans ce lieu, et je les y ferai habiter en sûreté. 38 Ils seront mon peuple, et je serai leur Dieu. 39 Je leur donnerai un même cœur et une même voie, afin qu'ils me craignent toujours, pour leur bonheur et celui de leurs enfants après eux. 40 Je traiterai avec eux une alliance éternelle, je ne me détournerai plus d'eux, je leur ferai du bien, et je mettrai ma crainte dans leur cœur, afin qu'ils ne s'éloignent pas de moi. 41 Je prendrai plaisir à leur faire du bien, et je les planterai véritablement dans ce pays, de tout mon cœur et de toute mon âme. 42 Car ainsi parle l'Éternel : de même que j'ai fait venir sur ce peuple tous ces grands malheurs, de même je ferai venir sur eux tout le bien que je leur promets. 43 On achètera des champs dans ce pays dont vous dites : C'est un désert, sans hommes ni bêtes, il est livré entre les mains des Chaldéens. 44 On achètera des champs pour de l'argent, on écrira des contrats, on les cachètera, on prendra des témoins, dans le pays de Benjamin et aux environs de Jérusalem, Dans les villes de Juda, dans les villes de la montagne, dans les villes de la plaine et dans les villes du midi ; car je ramènerai leurs captifs, dit l'Éternel."*

Phalaris ou notre Père IHWH, l’Elohim (Dieu) d’Israël et le nôtre, qui voulons-nous suivre ?

Comment voulons-nous parler, avec mansuétude comme Hillel qui parlait comme Iéshoua, ou comme Chammaï, l’homme de la rigueur, du jugement et de la punition ; de qui, selon certaines sources, vient l’expression ‘chamailleries’ ?

Quand le Seigneur a nettoyé le temple, c’était avec fermeté, non pas avec cruauté.

Mais il est vrai que chacun possède un aspect de la personne de notre Seigneur, car : "*Recherchez la paix avec tous, et la sanctification, sans laquelle personne ne verra le Seigneur.* " (Hé.12.14). Pourtant : " Oh ! Tombons entre les mains de l’Éternel, car ses compassions sont immenses ; mais que je ne tombe pas entre les mains des hommes ! " (2Sa.24.14).

¹ Que nous appelons improprement ‘Ancien Testament’.

Une parole de sagesse :

Prudence

Je me souviens encore de ce que nous disait notre professeur de français : Lorsque vous devez faire une explication de texte, commencez par regarder qui en est l'auteur, car, selon qui il est, selon sa personnalité, les mots, l'époque, les affirmations n'ont pas la même importance, elles ne veulent pas nécessairement dire la même chose que sous la plume d'un autre auteur. Cette vérité conditionne aussi ma lecture de la parole de Dieu. Quand je la lis, il est important que je sache si l'auteur des paroles est Dieu, Jésus, Satan, les amis de Job, un apôtre, etc. Je crois avoir la réputation d'être très critique. Lorsque j'écoute une prédication, j'attache beaucoup d'importance à la vie quotidienne du prédicateur – lorsque je la connais -, et à son témoignage de tous les jours. On dit souvent que " Dieu peut donner des coups qui portent avec un morceau de bois tordu. " C'est sans doute vrai, mais cela ne doit pas me pousser à faire l'économie d'une vie droite à la gloire de Dieu. Si nous devons veiller sur notre enseignement, nous devons aussi veiller sur notre conduite. Christ doit être glorifié par le témoignage de nos lèvres, mais surtout par celui de notre vie. Que nous est-il demandé ? Ayez au milieu des païens une bonne conduite. » (Jack Mouyon, Méditations quotidiennes).

« La loi du Talion de l'Ancien Testament (Mt.5.38 ; Ex.21.24 ; Lévit.24.20) introduit un principe de proportionnalité : la punition ne doit pas dépasser la gravité de l'offense. » (Le Guide, 1/2011 ; 6/01)



Qui a connu les films Moody ?
Quelle association les produisait ?
Qu'est-ce qu'un Institut ?
Est-ce utile, futile (sans intérêt), inutile ?

(Futile : sans intérêt, sans valeur, inintéressant, oiseux, qui est frivole, qui est de peu de conséquence, de peu de considération qui s'attache à des choses de peu de conséquence.

Contraire : Intéressant, sérieux.

Un homme futile : qui ne s'occupe que de choses sans importance : Ce sont des esprits futiles (frivole, superficiel.

Contraire :: profond.

"Beaucoup lisent la Bible, peu l'étudient" à dit Moody, le fondateur de l'institut.

Peu étudient, mais répètent, répètent, répètent

Faut-il opposer connaissance et vie pratique.

Si l'on votait, voterai-je pour la connaissance ou pour la vie pratique ?

Je vote pour les 2, ils sont indissociables !

Nous ne devrions pas voter pour l'intelligence contre les sentiments et émotions, ni l'inverse.

Nous entendons souvent parler des 30 cm. séparant le cerveau du cœur, n'en faisons pas un sujet d'accusation, voir de rejet..., surtout si les exaucements à nos prière élevées à voix élevée restent sujet à caution...



Les Chrétiens sont trop souvent superficiels dans la connaissance de la Parole, et aussi dans la pratique.

Il ne suffit pas de lancer des affirmations à la volée, ce qui est trop facile, encore faut-il les étayer, les démontrer sérieusement.

Trop de rumeurs infondées, non démontrées circulent.

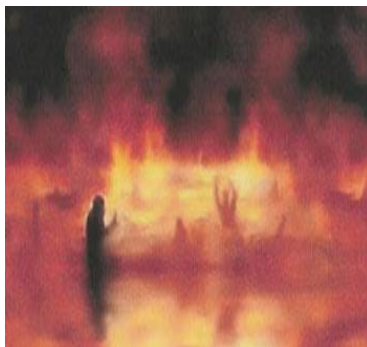
Nous serons jugés selon nos paroles, et même, nos paroles nous jugeront.

Il est dangereux de faire des doctrines avec nos conceptions, quelque soit notre volonté de les affirmer, et de se convaincre soi-même de leur justesse.

Nos vérités (inculquées) ne sont pas toujours la Vérité.

Jérémie 26.16 " **Les chefs et tout le peuple** dirent aux sacrificateurs et aux prophètes : *Cet homme ne mérite point la mort ; car c'est au nom de l'Éternel, notre Dieu, qu'il nous a parlé.*

" 17 Et quelques-uns des anciens du pays se levèrent, et dirent à toute l'assemblée du peuple : 18 Michée, de Moréscheth, prophétisait du temps d'Ézéchias, roi de Juda, et il disait à tout le peuple de Juda : Ainsi parle l'Éternel des armées : Sion sera labourée comme un champ, Jérusalem deviendra un monceau de pierres, et la montagne de la maison une haute forêt. 19 Ézéchias, roi de Juda, et tout Juda l'ont-ils fait mourir ? Ézéchias ne craignit-il pas l'Éternel ? N'implora-t-il pas l'Éternel ? Alors l'Éternel se repentit du mal qu'il avait prononcé contre eux. Et nous, nous chargerions notre âme d'un si grand crime ! 20 Il y eut aussi un homme qui prophétisait au nom de l'Éternel, Urie, fils de Schemaeja, de Kirjath Jearim. Il prophétisa contre cette ville et contre ce pays entièrement les mêmes choses que Jérémie. 21 Le roi Jojakim, tous ses vaillants hommes, et tous ses chefs, entendirent ses paroles, et le roi chercha à le faire mourir. Urie, qui en fut informé, eut peur, prit la fuite, et alla en Égypte. 22 Le roi Jojakim envoya des gens en Égypte, Elnathan, fils d'Achor, et des gens avec lui en Égypte. 23 Ils firent sortir d'Égypte Urie et l'amènèrent au roi Jojakim, qui le fit mourir par l'épée et jeta son cadavre sur les sépulcres des enfants du peuple. 24 Cependant la main d'Achikam, fils de Schaphan, fut avec Jérémie, et empêcha qu'il ne fût livré au peuple pour être mis à mort. "

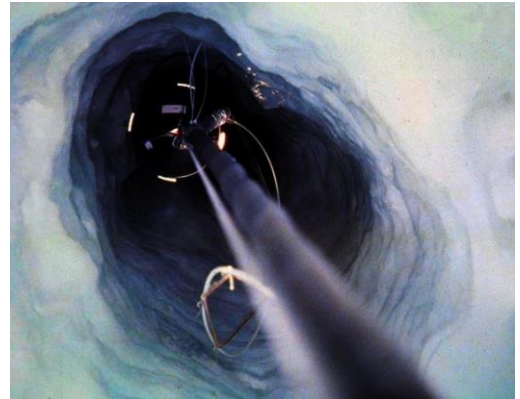


Annexe II



Ils ont percé le plafond de l'enfer

Certains Chrétiens ont comme point commun avec des rabbins que des commentaires, extrabibliques de l'Écriture ont la même valeur que le texte biblique lui-même.



Beaucoup de Chrétiens ont comme différences avec des Rabbins qu'ils sortent des commentaires des doctrines de valeur absolue, définitive, indiscutable. Alors que des Rabbins discutent, commentent les commentaires, les commentaires des commentaires à

l'infini comme se précisant et se complétant, même s'ils se contredisent. Pas de rejet les uns par les autres, mais le respect dans la différence.

Ceci dit, nous ne préconisons pas de dire où d'accepter tout et n'importe quoi ; et même avoir un minimum de 'Confession de foi' est une bonne chose, à condition d'être biblique. L'intelligence et la réflexion, dons du Créateur, doivent être utilisées.

« Une "définition", une "décision" de foi porte la violence en elle-même : décider, c'est trancher et rejeter ; définir, c'est tracer des frontières, contenir d'un côté, repousser de l'autre ; c'est brandir l'autorité, imposer son pouvoir, menacer les récalcitrants. » - **A Méditer** - (Joseph Moingt Les Trois Visiteurs, p 37)

Mais affirmer dans des confessions de foi :

Nous croyons à la résurrection corporelle et au Jugement, à l'enfer et aux peines éternelles, au Ciel et à la gloire éternelle.

Nous croyons que tous les morts ressusciteront, les justes et les injustes.

Nous croyons au jugement final.

Ceux qui auront persévéré dans l'incrédulité subiront consciemment le châtement éternel qu'ils auront mérité, et en vertu de la grâce qu'ils auront acceptée par la foi, les rachetés jouiront d'une gloire éternelle dans la présence de leur Sauveur.

Nous croyons à la résurrection de tous les hommes, à la félicité éternelle des rachetés, et au châtement éternel des pécheurs impénitents

Peut conduire à :

« **POUR CEUX QUI ONT ENCORE UN DOUTE..... LA VÉRITÉ DE L'ENFER A ÉCOUTER..... HUMBLEMENT !!!!!!!!!!!!!**

<http://www.enseignemoi.com/video/predication/lenfer.html> »

Et nous ajoutons, parmi d'autres : http://www.vadeker.net/beyond/infinity/trou/trou_enfer.html

Réponse à la personne qui a indiqué cette vidéo comme vérité ultime :

Ma Chère...

Je viens d'écouter aussi attentivement que possible, la vidéo. Je suis surpris que tu me l'adresses en contestation de mon étude basée sur l'Écriture, car je n'y entends rien de propre à l'ébranler, au contraire. Je n'y trouve rien qui scripturairement s'oppose à nos études, à François et moi-même. Si toi tu y trouves des arguments, merci de me les indiquer et en quoi ils contestent ce que j'ai écrit ; préciser à quelles minutes cela est dit sera utile.

Le désir de voir les âmes entrer dans le Salut du Seigneur n'est pas moins grand pour ceux qui contestent l'enfer que pour ceux qui y croient ; le prétendre est malhonnête. La différence est que les uns ne peuvent s'appuyer que sur l'Amour d'Elohim et une vie qui en témoigne pour l'annoncer ; alors que les autres peuvent se permettre des 'envolées oratoires' pour susciter la peur d'un dieu terrible, vengeur, producteur de supplices indescriptibles et sans fin, dans lequel il m'est impossible de découvrir un Amour parfait, donc mon Eléah.

Je m'attendais à écouter un enseignement biblique se voulant solidement enraciné dans l'Écriture, mais ce n'est pas le cas, loin de là, je me sens frustré, il n'apporte rien à ma réflexion.

Minute 2 : « *Il faut regarder au-delà de la mort, beaucoup de gens quand ils meurent, où est-ce qu'ils vont ? Soit ils s'en vont avec Jésus-Christ dans le Paradis, ou ils s'en vont dans un lieu de tourments, amen, **présentement.*** »

Minute 7 : « *Il y avait dans le shéol une place ou ceux qui croyaient s'en allaient dans le sein d'Abraham, ou s'était une forme de Paradis, ou s'était le bonheur total. Mais il y avait une autre place **dans le Shéol où il y avait des tourments et un feu qui brûlait pour l'éternité, dans le même endroit.*** »

Quelles citations bibliques confirment ces affirmations ? Je touche ce sujet dans mon étude, plus longuement que Jean Turpin. Remarquons quand même que parler de feu éternel ici, dans le sens sans fin, concernant la terre dont les astro-physiciens nous disent eux-mêmes qu'elle passera, ainsi que le ciel, n'est ni biblique, ni scientifique.

«*Mais après que Jésus a été glorifié, écoutez bien, car je crois que c'est cela **qui s'est produit, il a amené tous les morts croyants, ils s'envolent directement avec lui dans le paradis, ça veut dire que si quelqu'un meurt aujourd'hui, qui est croyant, il s'envole directement avec Jésus au paradis.*** »

Il serait plus juste bibliquement de dire ici 'Sein d'Abraham', mais ne confirme rien concernant l'enfer.

Notons que les croyants glorifiés ne s'envolent pas pour le Paradis, mais y sont portés par des anges. Pourquoi rejeter l'enseignement de ceux qui citent le plus fidèlement la parole pour recevoir aveuglement celui de ceux qui fabulent ?

Remarquons que Jean Turpin parle plus loin des résurrections, celle des réprouvés précède le jugement qui n'a lieu qu'au moment où ils vont être jugés et jetés dans l'étang de feu et de souffre qui n'est pas le shéol, dans lequel est placé précédemment le dit enfer. Je développe ce sujet. Tout comme John Blanchard dans son livre 'Où est donc passé l'enfer', Jean Turpin manifeste les mêmes confusions dans sa pensée, ses conceptions.

Concernant le riche et Lazare, que dévoile Iéshoua ? François y consacre plusieurs pages dans 'Jésus-Christ ou Platon, qui croyons-nous ? Remarquons que cette question est d'actualité permanente, mais qui y répond, et comment ? Car la réponse demande une lecture attentive, des études, à être argumenté, donc réfléchi, pour une (des) réponse(s) fondée(s) qu'il est difficile généralement de recevoir des Chrétiens.

Les affirmations à l'emporte-pièce sont faciles à émettre, mais l'argumentation est trop souvent inexistante. Bien entendu, des argumentations peuvent être par nature contestées, confrontées, ce à quoi peu osent s'exposer. Aucun passage biblique cité dans la vidéo ne vient déranger mon étude ; si tu estimes que je me trompe, merci de me l'indiquer avec démonstration.



As-tu lu mon étude avant de m'envoyer l'adresse de la vidéo ?

Minute 22, Jean Turpin nous dit que l'enfer est au centre de la terre, c'est prouvé scientifiquement. Et que Satan a été jeté dans le séjour des morts, dans les profondeurs de la terre. Ne confondons pas le séjour des morts et l'étang de feu final, ni l'abîme.

Si après sa visite dans les profondeurs, le Seigneur est remonté avec des rachetés, il a amené des âmes avec lui, pas une partie du séjour des mort, du lieu.

Remarquons que les Russes ne sont pas les premiers à dire entendre des voix venir de l'enfer. Cela a même une relation avec l'origine de la Toussaint et le jour des morts, actuellement les 1^{er} et 2 novembre.

« ...Plus tard, un pape nommé Grégoire décréta qu'en plus de la fête de consécration de ce temple serait célébrée la mémoire de tous les saints, en plaçant ce jour le 1er novembre. C'est à la suite d'une vision de l'abbé de Cluny Odilon, qui aurait appris que l'on entendait souvent sortir du volcan Etna des hurlements des démons et des voix plaintives d'âmes défuntes qui demandaient à être arrachées de leurs mains par des aumônes et des prières, décida que dans les monastères de son ordre, la fête de la Toussaint serait suivie le 2 novembre par de la commémoration des âmes défuntes, et cette décision fut ensuite approuvée par l'église entière ». (D'après le journal L'Alsace du 30.10.2007)

Le suis d'accord que l'étang de feu en devenir est le centre de la terre, qui renferme actuellement une chaleur très élevée dont l'origine est le soleil. Il sera étang de feu lorsque la terre explosera et qu'elle se dissoudra, comme et avec le ciel, Pierre le dit.

Je suis surpris que tu mettes cette prédication dont la spécificité est la superficialité au niveau et en contrepartie d'études détaillées, fondées sur les Ecritures, les citant abondamment, en osant affirmer :

**POUR CEUX QUI ONT ENCORE UN DOUTE.....
LA VÉRITÉ DE L'ENFER A ÉCOUTER..... HUMBLEMENT !!!!!!!!!!!!!**

Si je ne fais erreur, seuls Luc 16, Pr.15 : 24 et Es.14 : 15 sont cités¹, c'est quand même léger pour fonder un tel sujet, veuille le reconnaître.

Humblement ? Oui et non, car aussi avec réflexion et confrontation à l'Écriture. Et même, je me permets de le dire, aussi avec réflexion et confrontation à l'Écriture et de nos études à François et moi-même, et il en existe d'autres. Une simple prédication superficielle n'y suffit pas, je suis bien inquiet qu'elle puisse te suffire. Cela est d'autant plus surprenant de ta part, de toi qui a cru devoir t'élever et dénoncer un enseignant qui n'est nullement dans la Kabbale, comme y étant.



¹ Après une nouvelle écoute, reconnaissons qu'il y a quelques versets supplémentaires cités.

Ce qui ressort dans cette vidéo, c'est qu'il existe une Kabbale chrétienne, même multimédia, moderne, je n'en étais pas conscient, merci de me permettre d'en prendre conscience. Et me faire réaliser que la Kabbale chrétienne existe depuis lesdits 'Pères de l'Eglise'. Il est intéressant de voir comment des Chrétiens peuvent s'y laisser glisser en toute inconscience, toi avec, tout en se voulant être conscients des soi-disantes erreurs, déficiences d'autres Frères et Sœurs. Mais qui est enraciné dans les Ecritures et qui est dans la culture gréco-romaine, et dans la Kabbale que l'on devrait qualifier de chrétienne charnelle ?

Concernant les « documents » présentés dans la vidéo, ils sont au mieux des reconstitutions de rêves ou d'imaginaires, avec effets spéciaux, le cinéma sait faire, inventer aussi. Affirmer : 'C'est la vérité', est bien une injonction à devoir croire ce que l'on nous dit devoir croire. Cela ne doit pas remplacer l'Ecriture, dans son ensemble. Et qui met ces présentations au niveau de l'Ecriture, voulant les fondre et confondre ensemble, et qui y croit sur la simple parole d'un prédicateur qu'on choisit de croire ? Surprenant !

Cela me confirme que l'introduction à mon étude, inspirée et écrite après sa première rédaction, qui y a été ajoutée, justifie pleinement sa place.

Je ne cherche pas de confrontation négative, j'aimerais tellement des échanges fraternels et positifs, qui ne soient pas source de division, mais d'édification. Des échanges fraternels, francs et sincères, peuvent laisser des divergences, elles ne devraient pas produire de rejets des uns par les autres lorsque l'on reste fidèlement unis en la personne de notre Elohim, en Iéshoua unique et parfait Sauveur de l'humanité, pour une vie sans fin avec lui. Et surtout ils ne devraient pas être source de fausses accusations et de rumeurs gangréneuses qui font tant de mal dans le Corps de Iéshoua.

Merci pour ton courriel, il m'est utile pour compléter mon étude avec une annexe.

Avec un fraternel Shalom,

Bernard

'Inter(pas)net ai-je écrit récemment, voilà ci-dessous de quoi réfléchir à ce qui peut être une base de convictions que des prédicateurs présentent avec succès à des auditeurs crédules.

Cliquer sur les deux sites permet d'y lire les commentaires, éloquentes.

Mais cela suffit-il pour convaincre ?

Ces dernières semaines, des commentaires ont été échangés concernant la situation Israël/Palestine, à partir d'un livre écrit par deux Pasteurs. Les commentaires sont explicites, et il est évident que des auteurs, qui ont effectué des recherches pour leurs écrits, ont volontairement ignoré d'importantes réalités historiques, bibliques et spirituelles.

Ce qui ressort surtout et gravement de ces échanges, c'est le refus d'admettre l'évidence biblique 'qu'Israël selon la chair' à bien sa place aujourd'hui dans le 'concert' des nations, et que 'Jérusalem est bien une pierre pesante pour tous les peuples', y compris pour des Eglises, y compris des leaders spirituels influents.

<http://lafreeblog.wordpress.com/%C2%AB-le-sermon-sur-la-montagne-doit-trouver-sa-place-en-israel-palestine-%C2%BB/#comment-252>

Et concernant l'enfer perforé :

<http://www.blogdei.com/si-vous-diffusez-le-tract-sur-le-forage-qui-a-perce-le-plafond-de-l-enfer-jetez-le-c-etait-un-canular/>

« Une histoire circule, reprise par des chrétiens sous forme de tract. Cette histoire prétend que des scientifiques soviétiques entreprenant des expériences de forage profond dans la croûte terrestre en Sibérie, à plus de 14 kilomètres de profondeur, auraient percé le plafond de l'enfer. Ils auraient découvert qu'il faisait exceptionnellement chaud à cette profondeur (1.100°C).

Pour tenter d'entendre les mouvements de la croûte terrestre, ils auraient passé un microphone dans le trou et auraient été horrifiés d'entendre des millions de voix de personnes pleurant et criant dans les tourments. Terrifiés, ils auraient décidé d'abandonner le projet.

Ce canular du forage en Sibérie est venu en premier par des tabloïds (journaux à scandale) au début des années 90. L'histoire a été reprise sur la chaîne de télévision chrétienne TBN (où Benny Hinn s'exprime entre autres et qui avait aussi relayé la fameuse « prophétie du Rabbin »). La chaîne TBN, interrogée par Rick Buhler du site Truth or Fiction, a assuré s'être appuyé sur un article paru dans un journal finlandais nommé « Ammennusatia ». Le réseau TBN aurait assuré avoir reçu cet article d'un évangéliste texan nommé R.W. Schambach.

Interrogé, ce dernier a alors affirmé tenir l'information d'une source hautement sérieuse, un scientifique norvégien du nom d'Age Rendalen. Contacté à son tour, Age Rendalen a raconté avoir lu l'information dans le journal finlandais cité plus haut, journal dont la réputation est des plus sulfureuses.

Ce canular a ensuite été republié dans le courrier des lecteurs d'un autre journal finlandais, plus sérieux cette fois : Etela Suomen. Cela a suffi pour donner corps à l'histoire, qui avait gagné dans le récit de nouveaux « témoins oculaires ». Cette légende urbaine avait en réalité été brodée par le norvégien Rendalen lui-même autour d'un article bien réel paru dans le Scientific American de 1984, puis envoyé au réseau TBN. L'article du Scientific American parlait à l'époque d'un forage expérimental dans la péninsule de Kola, en Russie. Le forage avait atteint la profondeur record de 12 km quand les scientifiques rencontrèrent des formations rocheuses extrêmement dures, des poches de gaz, de l'eau et des températures avoisinant les 180°C.

Il faisait chaud, certes, mais pas autant qu'en enfer !

(Sources: Snopes.com / Rick Buhler – Truth or Fiction) »

(Fin de citation)

Etre simple ne doit pas être synonyme de simplisme, de superficialité et de crédulité. Pourquoi croire facilement des fables, et rejeter des études bibliques sérieuses ?

Avec un peu de réflexion simple, le seul fait de se demander s'il est possible que des êtres désincarnés émettent des sons d'humains vivants sur terre, dans une chaleur très élevée, est une question simple et non simpliste qui permet déjà de se poser des questions. Ce n'est qu'un exemple, l'on pourrait en émettre d'autres.

Sachons bien que la technique peut produire pratiquement tout ce quelle veut, y compris des hologrammes¹. C'est grave d'employer de tels moyens pour évangéliser, car ce n'est pas sérieux, ni spirituellement, ni humainement !

Je termine simplement par : Réveil et Sérieux !

A chacun d'en tirer ses conclusions.

Bien fraternellement,
Bernard



¹ L'hologramme est le produit de l'holographie. Il s'agit historiquement d'un procédé de photographie en relief. Aujourd'hui, un hologramme représente une image en trois dimensions apparaissant comme « suspendue en l'air ». Le mot hologramme provient du grec holos « en entier » et gramma « lettre ». (Wikipédia)

Autre correspondance

Je reviens vers toi car je souhaiterais avoir ton avis sur la vidéo ci-dessous que j'ai reçue d'une sœur à qui je veux répondre car je n'ai pas trouvé les visions qui sont mises en image dignes d'avoir été données par notre Seigneur Jésus.

Merci pour ta réponse !

http://spiritlessons.com/documents/Pictures_from_the_PIT/French_Dont_Go_to_Hell_dansl_enfer.pdf

Encore une sud Coréenne...

Que trouvons-nous de biblique dans ces textes et peintures, qui elles-mêmes ne sont pas bibliques ? Il serait bon de connaître cette dite artiste, en savoir plus sur elle ?

Quand une sud Coréenne, américaine de surcroît, est à juste titre dénoncée publiquement, une autre apparaît.

<http://www.blogdei.com/14358/le-paradis-est-si-reel-de-choo-thomas-critique-du-livre-et-analyse-des-revelations/>

Ex.20.4 Tu ne te feras point d'image taillée, ni de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre.

Dt.4.23 Veillez sur vous, afin de ne point mettre en oubli l'alliance que l'Éternel, votre Dieu, a traitée avec vous, et de ne point vous faire d'image taillée, de représentation quelconque, que l'Éternel, ton Dieu, t'ait défendue.

Dt.4.25 Lorsque tu auras des enfants, et des enfants de tes enfants, et que vous serez depuis longtemps dans le pays, si vous vous corrompez, si vous faites des images taillées, des représentations de quoi que ce soit, si vous faites ce qui est mal aux yeux de l'Éternel, votre Dieu, pour l'irriter...

Dt.5.8 Tu ne te feras point d'image taillée, de représentation quelconque des choses qui sont en haut dans les cieux, qui sont en bas sur la terre, et qui sont dans les eaux plus bas que la terre.

Je travaille actuellement sur une annexe de 'Vous avez dit enfer ?', sous le titre : 'la loi du Talion', je t'en envoie une partie.

Ne confondons pas la peinture représentative et la peinture imaginaire. Beaucoup d'artistes, pas seulement peintres, puisent leurs inspirations dans l'imaginaire qui peut puiser dans l'occultisme. Il existe donc des arts, et des œuvres artistiques avec lesquels les Disciples de Iéshoua n'ont rien de commun, avec lesquels ils n'ont rien à voir. L'apôtre Paul nous donne un important critère : " faites tout pour la gloire de Dieu " (Co. 10.31).

Écriture, prière, gloire de Dieu, attestation de l'Esprit devraient nous éclairer.

*" Mais grâces soient rendues à Dieu, qui nous donne la victoire par notre Seigneur
Jéshoua !*

*Ainsi, mes frères bien-aimés, soyez fermes, inébranlables, travaillant de mieux en mieux à l'œuvre du
Seigneur,*

*sachant que votre travail
ne sera pas vain dans le Seigneur. "*

(Co. 15 : 57-58)



Pour conclure

« Ouverture de procès

Marc utilise un procédé littéraire d'insertion : en au milieu de l'épisode du figuier, l'éclat de colère de Jésus dans le Temple, il montre que du temps a passé entre le geste de Jésus et la réaction qu'il provoque.

Mais les deux récits ont bien une unité : ils pointent l'exigence de l'attente de Jésus, dévoilant ainsi une autre facette que celle de sa grande compassion. Elle provoque embarras, stupeur, discussion...

Les groupes religieux se mobilisent et se concertent pour adopter une juste attitude commune.

Trois groupes distincts sont nommés et pourtant ils apparaissent avec les mêmes caractéristiques : conservateurs, gardiens du passé, des Ecritures et de la tradition. Ils sont unis par une même et unique question : « De quel droit ? Par quelle autorité ? »

Cela ressemble à une enquête préalable du sanhédrin avec déjà une certaine autorité. Cette question de la légitimité concerne d'ailleurs autant la colère de Jésus dans le temple que l'ensemble de son ministère.

Religion établie et foi populaire

La question est intéressante et toujours actuelle dans nos confrontations : elle oppose la tradition, la foi établie, le ritualisme, l'Eglise historique et le jaillissement d'une spiritualité renouvelée.

Cette dernière peut s'inscrire si fortement dans l'histoire qu'elle en devient une incontournable manifestation de l'action de Dieu par-dessus les institutions.

L'appel au désert de Jean-Baptiste entre dans une réalité prophétique, comme le geste de Jésus. La révélation de Dieu laisse souvent les religieux sans voix, pris par surprise, à contre-pied. Il est pourtant bon d'interroger le prophète pour savoir ce qui motive sa parole et prouve sa sincérité. Ce qui l'est moins, c'est d'avoir les oreilles fermées à la réponse, et les yeux bandés devant les signes. »

(AlainDehevels, le Guide, commentaire de Marc 11.27-33)

Veillez et priez,

afin que vous ne tombiez pas dans la tentation;

l'esprit est bien disposé,

mais la chair est faible.

(Mt. 26 : 41)



